



Monsieur Olivier Bouyer

6 rue de Panama

75018 Paris

Paris, le 28 septembre 2018

N/REF : 2018/IRS/FFEM-AAR/CP/n°117

Affaire suivie par : Aurélie Ahmim-Richard

☎ 01 53 44 33 52

Objet : Analyse de note d'identification de projet (NIP)

« Stratégies collectives et contextualisées pour promouvoir une production agricole résiliente et durable dans les zones rurales Méditerranéennes » – CZZ247601G

Monsieur,

Le Fonds Français pour l'Environnement Mondial, en accord avec l'Agence Française de Développement, a décidé de vous confier la prestation en objet, conformément aux termes de référence ci-joints.

Dans le dispositif du FFEM, l'analyse des NIP est assurée par un ou plusieurs membres du Conseil scientifique et technique (CST) du Fonds. La présente prestation qu'il est envisagé de vous confier vise à appuyer le CST. Votre contact privilégié pour l'élaboration de l'analyse de la NIP sera Monsieur Sébastien Treyer (sebastien.treyer@iddri.org).

Une copie de votre travail sera envoyée à Monsieur Sébastien Treyer, Président du CST, à Madame Sandrine Mathy (sandrine.mathy@upmf-grenoble.fr) - membre du CST, à Monsieur Alain Karsenty (alain.karsenty@cirad.fr // karsentya@yahoo.fr) - membre du CST ainsi qu'à Madame Aurélie Ahmim-Richard (ahmim-richarda@afd.fr) qui suit le dossier au Secrétariat du FFEM.

Votre prestation sera plafonnée à un montant forfaitaire de 350 euros HT par note d'identification de projet analysé.

« Conformément à la note interprétative du service de la Législation Fiscale française en date du 28 mars 1986, les prestations de services désignées de l'Article 259 B du Code général des impôts sont exonérées de TVA lorsque ces prestations immatérielles sont commandées par des organismes publics français intervenant dans le cadre de leur mission de coopération et d'assistance au profit d'Etats ou d'organismes étrangers situés hors de l'Union européenne ».

Les caractéristiques des prestations à effectuer ainsi que leur destination, permettent en l'espèce au Prestataire de faire valoir cette exonération auprès des services fiscaux auxquels ce dernier aurait à fournir des justifications.

Elle démarrera à la date de confirmation de votre accord par courriel suite à l'envoi de la copie de la présente lettre par courriel (ahmim-richarda@afd.fr et perillierc@afd.fr). La durée de la prestation est prévue sur une demi-journée.

.../... OB 2/3
83

Le versement unique interviendra à la remise du rapport avec présentation d'une facture. Votre rapport est attendu pour le 5 octobre 2018.

Afin de pouvoir effectuer ce règlement, nous vous remercions de bien vouloir nous adresser un relevé d'identité bancaire (RIB) et votre numéro de SIRET. La facture, libellée au nom de l'Agence Française de Développement / Secrétariat du FFEM, est à adresser au Secrétariat du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (IRS/FFEM) à l'attention de Madame la Secrétaire générale du FFEM, 5 rue Roland Barthes 75598 Paris cedex 12.

Les assurances relatives à cette mission sont à votre charge ou celle de votre organisme.

Nous vous demandons de prendre bonne note que :

- vous vous engagez à tenir confidentiel tout renseignement ou tout document obtenu dans le cadre de cette prestation et à ne pas faire de communication à des tiers sur les missions qui vous sont confiées ;
- vous êtes tenu à l'obligation de réserve, et veillerez, lors de votre mission, à ne pas engager le Secrétariat du FFEM ni l'AFD auprès de vos interlocuteurs ;
- vous reconnaissez au Secrétariat du FFEM et à l'AFD un droit exclusif d'utilisation du rapport final dont vous vous engagez ni à utiliser ni à divulguer le contenu à des tiers, sans accord préalable ;
- le Secrétariat du FFEM et l'AFD pourront également transférer à tout tiers son droit d'utilisation exclusif de votre rapport.

L'entrée en vigueur de la présente lettre de commande établie en deux exemplaires est subordonnée à sa signature par les deux parties. Vous voudrez bien me retourner un exemplaire dûment daté et revêtu de votre signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé ».

L'annexe devra être paraphée par vos soins.

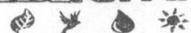
Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Pour le secrétariat du FFEM/AFD


Stéphanie BOUZIGES-ESCHMANN
Secrétaire Générale
Fonds Français pour l'Environnement Mondial

Pour Olivier Bouyer

lu et approuvé

SalvaTerra

6 Rue de Panama
75018 Paris-France
+33 (0) 9 83 22 47 56
o.bouyer@salvaterra.fr

P.J. : - Annexe I : termes de référence
- Note d'identification de projet (NIP)

OB NB